



FRANSYLVA
Forestiers Privés de France

Correspondance à adresser au Président

Jean-François JACQUET
Le Château - Beaumont Hague
50440 LA HAGUE
Tél. : 06.07.15.96.47
Mel : sfp14-50@orange.fr

« LE SAVIEZ-VOUS ? 2018 - 10

Madame, Monsieur, Cher adhérent.

Avant de vous souhaiter un bel été à l'ombre de vos arbres les plus chers, sachez que beaucoup vous regardent et vous envient. Peut-être voudraient-ils gérer vos bois à votre place sans imaginer les difficultés que rencontrent les sylviculteurs ? Alors, à l'occasion d'une rencontre, n'hésitez pas à parler de votre forêt, de sa gestion et du travail que cela représente ! Vous ferez un acte civique envers nos concitoyens en leur apportant cette information, voire cette éducation qu'ils ont perdue.

➤ « Souriez, vous êtes photographiés »

Les services de l'Etat sont chargés de vérifier, sur le terrain, que les déclarations de coupes rases des gestionnaires de forêt privée soumises à une réglementation sont respectées. Il s'agit d'un travail de terrain fastidieux, réalisé sur environ 75 % des 16 millions d'hectares de forêt française métropolitaine, avec des résultats imparfaits. Depuis 2011, à la demande du ministère de l'Agriculture, IRSTEA a développé une méthode cartographique pour détecter les coupes rases à partir d'images satellitaires. Testée sur deux sylvoécórégions¹, en Rhône-Alpes et Bourgogne, elle est désormais opérationnelle via un logiciel libre, dont **la prise en main est décrite dans [un guide](#)**. Environ 30 agents de Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et Directions Départementales des Territoires (DDT) ont déjà été formés (formation labellisée).

<http://actions-territoires.irstea.fr/foret/satellite-cartographie-coupes-rases>

Ainsi, sans qu'il le sache, le propriétaire forestier est observé sur ses activités et pas seulement par l'administration française. Les protecteurs de la nature et altermondialistes de tous poils sont à l'affût de l'évolution des forêts dans le monde et jusque chez vous. Par curiosité, allez sur votre google préféré et tapez : « Global forest watch », vous serez surpris de voir avec quelle acuité les satellites savent détecter les changements opérés chez vous. Pour ma part, une mini tornade ayant affecté à peine un hectare de plantation résineuse est visible tout comme une coupe rase de 70 ares de feuillus dans un autre bois. Il est même possible de dater les événements en faisant varier les dates d'observation.

C'est à la fois effrayant et fabuleux !

.../...

Je vous laisse méditer sur le côté effrayant et je m'arrête sur l'aspect fabuleux. La précision des photos de votre forêt telle que vous pouvez l'avoir sur votre écran d'ordinateur peut-être pour vous une aide précieuse. Avec GEOPORTAIL vous pouvez superposer la photo, les parcelles cadastrales et une foule d'autres renseignements utiles, repérer des types de peuplements, mesurer des longueurs et des surfaces. Sur GOOGLE EARTH également, vous pourrez voir votre forêt avec son relief et tourner autour d'elle sous tous les angles.

La modernité au service de la forêt n'est pas un vain mot et des logiciels de cartographie, tel que SYLVAMAP, sont aptes à vous aider dans votre gestion technique et administrative pour un coût relativement raisonnable. Le CETEF y ayant participé financièrement, ses adhérents bénéficient d'une réduction à la mise en route.

Renseignez-vous et dites-nous en quoi nous pouvons vous aider.

➤ Des initiatives financières privées pour le boisement et le reboisement

Des entreprises qui souhaitent alléger l'empreinte carbone de leurs activités compensent en consacrant une part de leur budget à la captation du carbone par le boisement ou le reboisement.

Outre l'association normande **Normandieforêver**, deux autres structures soutenues par FRANSYLVA participent à cette action :

1. Reforest'Action

1 million d'arbres à planter !

Une aide allant jusqu'à 1,2 € HT par plant.

Critères

- Projet de 2 ha minimum
- Parcelle affectée par **un aléa naturel ou en impasse sylvicole ou terrain en friche**
- Diversité d'essences plantées (sauf le robinier et le chêne rouge)
- Maintien de l'état boisé sur 20 ans au moins.

Comment faire ?

Soumettez votre projet jusqu'au 27 juillet sur : www.reforestaction.com/appel

Les lauréats seront annoncés le 18 septembre et les fonds versés au cours de la campagne de reboisement 2018-19.

2. Plantons pour l'Avenir

Palier le problème de trésorerie !

Une avance remboursable sans frais sur 30 ans pour les frais liés au reboisement.

Critères

- Être propriétaire forestier en tant que personne morale ou physique
- Engagé dans des démarches de gestion durable
- Avoir un dossier signé par un Gestionnaire Forestier Professionnel (GFP) ou un Expert Forestier
- Les opérations sylvicoles concernées doivent être un **boisement ou reboisement par plantation**, selon une sylviculture dynamique destinée à la production de bois et à la captation de carbone

Comment faire ?

Le dépôt des projets est ouvert toute l'année sur :

www.plantonspurlavenir.fr/deposez_un_projet/

Les dossiers sont étudiés à 3 moments de l'année (printemps, automne et hiver)

Une question ?

05 40 12 08 00

contact@plantonspurlavenir.fr

➤ **Financement des plans simples de gestion**

Dans le cadre de sa nouvelle politique régionale de la forêt et du bois, la Région Normandie réaffirme son soutien à la rédaction des Plans Simples de Gestion Volontaires individuels et collectifs et ouvre une aide à la réalisation de cartographies des stations.

Lien : <https://aides.normandie.fr/plans-simples-de-gestion-volontaires-individuels-et-collectifs-et-realisation-de-cartographies-des>

Cette aide forfaitaire est instruite par le CRPF, au fil de l'eau. Elle est totalement complémentaire à la démarche actuelle du CRPF sur le projet ECOGEODYN.

➤ **Le marché des forêts observé par la SAFER**

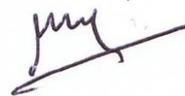
La SAFER publie chaque année un observatoire des prix des forêts en ayant connaissance des transactions opérées. Cette analyse relate des moyennes et ne doit pas se substituer à une évaluation de la valeur réelle de votre bien car la valeur des bois, la qualité des sols et l'accessibilité sont déterminantes dans l'appréciation de son prix.

Pour en savoir plus :

http://www.paris-normandie.fr/actualites/economie/la-foret-en-normandie-un-marche-limite-et-stable-DH13141075?utm_source=Newsletter+EcoNormandie+La+Quotidienne

Bonne lecture

Le Président,



Jean-François JACQUET